

Paris le 10 février 1852

423

Intérieur
1^{re} Division
Beaux Arts
1^{er} Bureau

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous
annoncer que conformément à la demande que vous m'avez
adressée par votre lettre du 14 janvier 1852, je viens de prié
Monseigneur le Ministre des finances d'autoriser le payement du corps
expéditionnaire français en Italie à vous verser, sur votre
reçu au somme de vingt cinq mille francs applicable au
besoin de l'École française à Rome pendant l'année 1852

Vous voudrez bien remettre à ce Comptable la présente
lettre d'avis, au même temps que votre reçu

Agitez, Monsieur le Directeur, l'assurance de
ma considération distinguée

Le Ministre de l'Intérieur et
de l'Agriculture et du Commerce

Ainsi signé J. De Serigny

Au bas est écrit: Je reconnais avoir reçu du payeur de l'armée

la somme de vingt cinq mille francs

Rome le 26 février 1852

Ainsi signé J. Claus

Au bas est écrit: M. Claus, Directeur de l'École française à Rome

Certifié conforme à l'original remis
contre paiement au payeur de l'armée
française à Rome le 26 février 1852

Le Secrétaire de l'École
française
A. de S.